

CONSEIL MUNICIPAL
REUNION LE LUNDI 13 FEVRIER 2023
À 19H
Dans la Salle du Conseil d'HOSTENS

ORDRE DU JOUR :

- Adoption du procès-verbal du 09 décembre 2022
- Demande de subvention pour l'association Tour de la CDC du Sud-Gironde
- Désignation de représentant au collège des communes auprès du parc naturel des Landes de Gascogne
- Délibération autorisant Monsieur le Maire à construire une nouvelle Salle du Conseil Municipal et à engager la transformation du bâtiment de la chaufferie en archives sur la parcelle B N°1366
- Délibération autorisant Monsieur le Maire à demander auprès de l'état une subvention au titre de la D.E.T.R pour la construction de la Salle du Conseil Municipal et la transformation du bâtiment de la chaufferie en archives sur la parcelle B N°1366
- Délibération pour le choix de la maîtrise d'œuvre du projet de la construction d'une salle du conseil municipal et la transformation de la chaufferie en archives
- Délibération aux entreprises retenues pour le marché public : création d'un parking, 5 route de Bazas
- Délibération autorisant Monsieur le Maire à construire un vestiaire pour le futur stade / impasse du stade sur la parcelle D N°1953
- Délibération autorisant Monsieur le Maire à demander auprès de l'état une subvention au titre de la D.E.T.R pour la construction du vestiaire pour le stade municipal / impasse du stade sur la parcelle D N°1953
- Délibération autorisant Monsieur le Maire à construire un DOJO sur la parcelle B N°2477
- Délibération autorisant Monsieur le Maire à demander auprès de l'état une subvention au titre de la D.E.T.R pour la construction du DOJO sur la parcelle B N°2477
- Délibération autorisant Monsieur le Maire à construire les réseaux et voiries du pôle médical sur la parcelle B N°3242/3244
- Délibération autorisant Monsieur le Maire à demander auprès de l'état une subvention au titre de la D.E.T.R pour la construction des réseaux et voiries du pôle médical route de Bordeaux sur la parcelle B N°3242/3244
- Délibération autorisant Monsieur le Maire à demander auprès de l'état une subvention au titre de la D.S.I.L pour la rénovation de l'éclairage public par des foyers à LED et le remplacement des horloges pour une coupure nocturne
- Sollicitation d'une subvention auprès de l'état – FONDS VERT – Rénovation du parc d'éclairage public – Coupure nocturne
- Questions et informations diverses

Le Maire,
Jean-Louis DARTAILH

